

pour AJ **1 | 2** mois

1		NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION		COACHING - DÉVELOPPEMENT PERSONNEL															
Nature de l'activité (1)		27 Adhérents										Code activité pour les praticiens médicaux							
N° SIRET												si exercice en société (2)	AV	Nombre d'associés	AS				
Résultat déterminé (2)		d'après les règles « recettes-dépenses »				AK	d'après les règles « créances-dettes »				AL								
Comptabilité tenue (2) :		Hors taxe	CV	<input checked="" type="checkbox"/>	Taxe incluse	CW	Non assujetti à la TVA				AT								
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal		AM	<input checked="" type="checkbox"/>	Année d'adhésion			Nombre de salariés	AP					Salaires nets perçus	AR					
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)		DA																	
2																			
R E C E T T E S	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)										AA	31 858	103,18 %					
	2	Débours payés pour le compte des clients (2)										AB							
	3	À déduire		Honoraires rétrocedés (dont suppléments rétrocedés)					(3)	AC	981	3,18 %							
	4	Montant net des recettes										AD	30 877	100,00 %					
	5	Produits financiers (4)										AE	2	0,01 %					
	6	Gains divers (5)										AF	735	2,38 %					
	7	TOTAL (ligne 4 à 6)										AG	31 614	102,39 %					
3																			
D É P E N S E S P R O F E S S I O N N E L L E S	8	Achats (6)										BA	748	2,42 %					
	9	Frais de personnel		Salaires nets et avantages en nature (7)						BB	971	3,14 %							
	10			Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)						BC	51	0,17 %							
	11			Taxe sur la valeur ajoutée						BD									
	12	Impôts et taxes (8)		Contribution économique territoriale						JY	231	0,75 %							
	13			Autres impôts						BS	251	0,81 %							
	14			(9) Contribution sociale généralisée déductible						BV	714	2,31 %							
	15	Loyer et charges locatives										BF	2 923	9,47 %					
	16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)						BW		BG	31	0,10 %							
	17	Entretien et réparations				565	1,83 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Externes											
	18	Personnel intérimaire				267	0,86 %												
	19	Petit outillage (11)				718	2,33 %					BH	3 741	12,12 %					
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité				228	0,74 %												
	21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)				1 721	5,57 %												
	22	Primes d'assurances				240	0,78 %	Total : Transport et déplacements											
	23	Frais de véhicules (12) (cocher la case si évaluation forfaitaire) <input type="checkbox"/> ...				1 953	6,33 %					BJ	2 954	9,57 %					
	24	Autres frais de déplacements (voyages...)				1 001	3,24 %												
	25	Charges sociales personnelles (13)		dont obligatoires				BT	2 983		BK	4 189	13,57 %						
				dont cotisations facultatives Madelin		BZ	1 180	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		BU				25					
	26	Frais de réception, de représentation et de congrès				1 760	5,70 %	Total : Frais divers de gestion											
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone				1 855	6,01 %													
28	Frais d'actes et de contentieux				30	0,10 %					BM	5 601	18,14 %						
29	Cotisations syndicales et professionnelles				BY	183	0,59 %												
30	Autres frais divers de gestion				1 772	5,74 %													
31	Frais financiers (14)										BN	95	0,31 %						
32	Pertes diverses (15)										BP	127	0,41 %						
33	TOTAL (lignes 8 à 32)										BR	22 627	73,28 %						

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION **COACHING - DÉVELOPPEMENT PERSONNEL**

N° SIRET

27 Adhérents

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	4	34	Excédent (ligne 7 – ligne 33)				CA	8 986	29,10 %
		35	Plus-values à court terme (16)				CB		
		36	Divers à réintégrer (17)				CC	1 304	4,22 %
		37	Bénéfice Société civile de moyen (18)				CD		
		38	TOTAL (ligne 34 à 37)				CE	10 291	33,33 %
		39	Insuffisance (ligne 33 – ligne 7)				CF		
		40	Frais d'établissement (19)				CG		
		41	Dotations aux amortissements (20)				CH	435	1,41 %
		42	Moins-value à court terme				CK	63	0,20 %
		43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS	dont exonération sur le bénéfice « pôle de compétitivité » hors CICE	AX	CL	
	dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »			AW	dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT			
	dont exonération « jeunes entreprises innovantes »			CU	dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
	dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »			CI	dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
		44	Déficit Société civile de moyens (18)				CM		
	45	TOTAL (lignes 39 à 44)				CN	498	1,61 %	
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)				CP	9 793	31,72 %	
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)				CR			
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :				CX	3 108		
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :				CY	687		
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocedés :				CZ	2		
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :				AU			

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)
(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélocycle, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)	
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)				
	T		X			6 641			
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ----->									
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B	

STATISTIQUES PAR TRANCHES DE RECETTES – COACH-DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

 2019 <small>ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES AGRICULTEURS, ARTISANS, COMMERÇANTS ET PROFESSIONS LIBÉRALES www.arcolib.fr</small>		Tranche n° 1		Tranche n° 2		
		de 0 € à 29 560 €		de 29 561 € à 107 007 €		
		14 Adhérents		13 Adhérents		
RECETTES	Recettes encaissées	16 949	109,48 %	48 885	100,71 %	
	A déduire : Débours payés					
	Honoraires rétrocedés	1 468	9,48 %	344	0,71 %	
	Montant net des Recettes	15 481	100,00 %	48 541	100,00 %	
	Produits financiers	2	0,01 %	1		
Gains divers	222	1,43 %	1 405	2,89 %		
TOTAL RECETTES		15 704	101,44 %	49 948	102,90 %	
DÉPENSES	Achats	98	0,63 %	1 440	2,97 %	
	Salaires nets	614	3,97 %	1 307	2,69 %	
	Charges sociales sur salaires			105	0,22 %	
	Taxe sur la Valeur Ajoutée					
	Contrib. Économique Territoriale	187	1,21 %	287	0,59 %	
	Autres impôts	101	0,65 %	413	0,85 %	
	CSG déductible	262	1,69 %	1 246	2,57 %	
	Loyers et charges locatives	1 985	12,82 %	3 782	7,79 %	
	Location de matériel et mobilier	55	0,36 %			
	- Entretien et réparations	799	5,16 %	252	0,52 %	
	- Personnel intérimaire			555	1,14 %	
	- Petit outillage	802	5,18 %	567	1,17 %	
	- Chauffage, eau, gaz, électricité	151	0,98 %	357	0,74 %	
	- Honoraires non rétrocedés	1 280	8,27 %	2 112	4,35 %	
	- Primes d'assurances	210	1,36 %	272	0,56 %	
	TOTAL T.F.S.E.		3 242	20,94 %	4 116	8,48 %
	- Frais de véhicules	1 839	11,88 %	2 144	4,42 %	
	- Autres frais de déplacements	497	3,21 %	1 678	3,46 %	
	TOTAL TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS		2 336	15,09 %	3 822	7,87 %
	- Charges sociales Obligatoires	1 366	8,82 %	4 748	9,78 %	
	- Charges sociales Facultatives	45	0,29 %			
	CHARGES SOCIALES PERSONNELLES		2 274	14,69 %	6 415	13,22 %
	- Frais de réception, représentation, congrès	1 097	7,09 %	2 595	5,35 %	
	- Fournitures de bureau, documentation, ...	1 279	8,26 %	2 587	5,33 %	
	- Frais d'actes et contentieux	4	0,03 %	58	0,12 %	
	- Cotisations syndicales et professionnelles	168	1,09 %	190	0,39 %	
	- Autres frais divers de gestion	1 217	7,86 %	2 733	5,63 %	
TOTAL FRAIS DIVERS DE GESTION		3 766	24,33 %	8 163	16,82 %	
Frais financiers	86	0,56 %	123	0,25 %		
Pertes diverses	2	0,01 %	262	0,54 %		
TOTAL DÉPENSES		15 009	96,95 %	31 481	64,85 %	
RÉSULTAT	Excédent	695	4,49 %	18 467	38,04 %	
	Plus-values à court terme					
	Divers à réintégrer	1 151	7,43 %	1 381	2,85 %	
	Bénéfice SCM					
	Frais d'établissement					
	Dotations aux amortissements	344	2,22 %	505	1,04 %	
	Moins-values à court terme	14	0,09 %	115	0,24 %	
	Divers à déduire					
	Déficit SCM					
	RÉSULTAT		1 487	9,61 %	19 227	39,61 %
Kilométrage moyen		4419 km		9631 km		